

Activités extérieures

RELEVEZ LE DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 17 février 2021 – La Ville de Saint-Hyacinthe invite ses citoyens à participer au Défi château de neige organisé par Loisir et Sport Montérégie.

« J'encourage les familles maskoutaines à sortir leur pelle pour réaliser de belles structures sécuritaires. Ce défi provincial est une autre bonne raison d'enfiler ses habits chauds et de profiter de la neige des derniers jours pour construire un château. Pour ceux qui n'ont pas accès à un terrain, vous pouvez utiliser les parcs et espaces verts de Saint-Hyacinthe, tout en respectant le mobilier urbain en place et la réglementation. Nous avons bien hâte de voir le talent maskoutain à l'œuvre », a déclaré le maire Claude Corbeil.

Comment participer?

1. Lisez attentivement les consignes de sécurité.
2. Construisez votre château.
3. Lorsque votre château est terminé, prenez-le en photo (orientation paysage recommandé).
4. Déposez votre photo avant le 8 mars dans la section « inscription » sur le [site internet du Défi château de neige](#).



Prix régionaux à gagner

Loisir et Sport Montérégie procédera à un tirage de participation le 9 mars prochain et remettra les prix suivants :

- 3 chèques-cadeaux de 100 \$ chez Sports Experts
- 3 chèques-cadeaux de 100 \$ chez SAIL
- 5 chèques-cadeaux de 80 \$ à la Sépaq

Prix maskoutain

La Ville de Saint-Hyacinthe utilisera les photos déposées sur le site Défi château de neige et les publiera sur sa page Facebook à compter du 10 mars. La photo ayant récolté le plus de « j'aime » en date du 22 mars à 16 h 30 remportera un chèque-cadeau d'une valeur de 60 \$ échangeable dans les restaurants locaux participants, en collaboration avec la Chambre de commerce de la grande région de Saint-Hyacinthe.



Quelques consignes de sécurité

Loisir et Sport Montérégie rappelle les règles de sécurité liées à la construction d'une composition enneigée. Les structures doivent être sécuritaires : les toits, les tunnels et les portes en bois sont interdits. En tout temps, il faut être conscient que l'effondrement d'une structure peut causer des blessures.

- L'emplacement du château doit prévoir une distance sécuritaire de la rue afin d'éviter un accident avec les véhicules de déneigement. Les glissades ne doivent en aucun cas être orientées en direction de la rue.
- Les bâtisseurs de châteaux peuvent se munir d'instruments pour faciliter la construction, pourvu que leur utilisation soit sécuritaire et encadrée par les parents.
- Les matériaux de construction doivent se limiter à des matériaux « primaires » : neige, eau et glace.

Les citoyens peuvent embellir leur château avec différents accessoires (branches, feuilles, foulards, drapeaux, etc.) pourvu que ces derniers respectent l'environnement et qu'ils ne soient pas dangereux. Il demeure primordial de sensibiliser les enfants et leurs amis au danger de faire des trous dans les bancs de neige. Un accident est si vite arrivé.

– 30 –

Source : Direction des communications
450 778.8304